



RAPPORT D'ACTIVITÉ

VILLE D'ANGERVILLE

- Administratif • Jeunesse
- Services techniques • Culture
- Scolaire • Séniors
- Police municipale
- France services



2022

MAIRIE D'ANGERVILLE
34, rue Nationale
91670 ANGERVILLE

Tél. : 01 64 95 20 14
www.mairie-angerville.fr





Chaque année, la vie municipale est jalonnée de nouveaux défis, de responsabilités toujours plus exigeantes et de l'impératif constant de garantir des services publics de qualité. Dans cette dynamique perpétuelle, la commune d'Angerville s'engage résolument à relever ces défis avec détermination et ténacité.

Au cœur de cette entreprise collective, le rapport annuel d'activité se présente comme une vitrine transparente, reflétant le travail et l'engagement quotidien des acteurs municipaux. Dans ses pages, se dessine le portrait d'une municipalité résolument tournée vers la satisfaction des besoins de ses citoyens.

Chaque ligne de ce rapport est le fruit d'un investissement humain, où compétences, expérience et audace se conjuguent pour donner vie à des projets concrets et à des actions tangibles. Car au-delà des chiffres et des statistiques, c'est bien l'implication collective qui est le moteur de la transformation et du progrès au sein de notre commune.

L'invitation à découvrir ce rapport d'activité n'est pas seulement un geste formel, mais une opportunité de plonger au cœur de la vie municipale, de comprendre ses enjeux et d'apprécier ses réalisations.

En parcourant ces pages, vous aurez l'occasion de saisir pleinement l'impact concret de la commune dans le quotidien de ses habitants. De la gestion des services publics à la promotion du vivre-ensemble, en passant par le développement économique et la préservation de l'environnement.

Je vous invite à découvrir plus en détail ce rapport d'activité qui donne une vision globale de l'impact de notre commune dans le quotidien des angervillois.

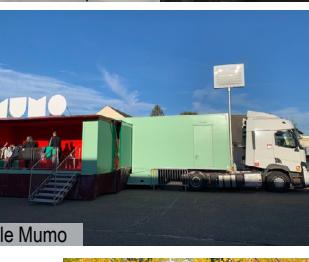
Bonne lecture à tous !

Le Maire
Johann MITTELHAUSSER

Retour en IMAGES	page 4 à 5
Présentation des ÉQUIPES	page 6 à 9
Service ADMINISTRATIF	page 10 à 14
ORGANIGRAMME	page 15
BUDGET de la ville	page 16 à 19
Espace SIMONE VEIL/France Services	page 20 à 21
Service JEUNESSE	page 22 à 23
Services TECHNIQUES	page 24 à 25
SÉCURITÉ	page 26 à 27
Service SCOLAIRE/ENTRETIEN	page 28 à 29
Service CULTUREL	page 30 à 31



Retour en images



ADMINISTRATIF



Marion CHAYA
Secrétaire
Générale



Maïté DELACHAUME
Affaires générales état civil,
CNI/passeports



Mélanie GUENAND
Pilotage et coordination
auprès de la
Secrétaire générale



Dimitri PANAZOL
Chef de projets
"Petite ville de demain"



Sandrine BIGAND
CCAS - Accueil -
CNI/passeports



Marine FAGUERET
Communication
& Événementiel



Isabelle LESCALE
Accueil - Affaires scolaires



Sylvie CASSIER
Ressources Humaines



Valérie FORGIARINI
Comptabilité



Tiphanie LE VEZU
Cabinet du Maire



Carl DELACHAUME
Responsable
services techniques



Franck GAUJARD
Agent polyvalent



Vincent LABSOLU
Adjoint technique
polyvalent



Cédric MENAULT
Agent polyvalent



Emeric QUELLIER
Agent polyvalent



Mickaël AUJEAN
Agent polyvalent



Christophe JULIEN
Agent polyvalent



Etienne JULIEN
Agent polyvalent



Bruno LEPRINCE
Agent polyvalent
nettoyage voirie



David MARCQ
Agent polyvalent



Fabien MOREAUX
Agent polyvalent
espaces verts



Sylvain MOREAU
Agent polyvalent
espaces verts



Joël SAINSARD
Adjoint au responsable



En 2022, le service de la Police Municipale est composé de :

- Deux brigadiers-chef principal de Police Municipale
- Un gardien brigadier titulaire

SCOLAIRE



Marie-Pierre
LECOQ
Responsable scolaire



Anita BALLOT
Agent de service



Aline BENETEAU
Agent de service



Teresa CARDOSO
DE OLIVEIRA
Agent de service



Many VA NYA LU
Agent de service



Laurence BRUNEAU
Responsable ATSEM
école maternelle



Florence SCHACH
ATSEM
école maternelle



Delphine CHARLOT
Agent de service



Cindy DEBREUIL
Agent de service



Karine DESIRE
Agent de service



Josette ESTEVES
Agent de service



Laurence FENEUX
Agent de service



Khaddouj HAJIB
Agent de service



Hatice ISIT
Agent de service



Myriam LECLERCQ
Agent de service
restaurant scolaire



Aurélie LE GELDON
Agent de service



Karine MONCEAU
Agent de service



Sandrine NORGET
Agent de service



Bruno PAQUIN
Agent de service



Noémie PERRICHER
Agent de service



Marie-Claude PETIT
Agent de service
école maternelle



Irène RODRIGUES
Agent de service



Olinda TRINDADE
Agent de service

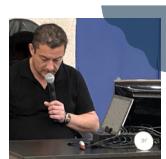


Mektoub (Réda)
OUMEZZAOUCHE
Animateur jeunesse



Nabila FECHKAH
Éducatrice de jeunes enfants

CULTUREL



Grégory LANGER
Régisseur

ESPACE SIMONE VEIL



Centre social et Espace France Services



Laïdia BEHILLIL
Agent de développement
social et France Services



Sara MARI
Agent d'accueil
France Services

ESPACE SIMONE VEIL

Pôle jeunesse



Mektoub (Réda)
OUMEZZAOUCHE
Animateur jeunesse



Nabila FECHKAH
Éducatrice de jeunes enfants

Les services administratifs ont pour vocation d'accompagner les administrés dans leurs multiples démarches.

Ils sont organisés en plusieurs pôles :

- **Accueil** : chargé de l'accueil physique et téléphonique des visiteurs.
- **Urbanisme** : pour les demandes de travaux concernant l'habitat, ...
- **État civil** : gère les demandes de cartes d'identité, passeports, mariages, naissances, décès, ...
- **Pôle scolaire** : pour les inscriptions, règlements can-
- ... tine, ...
- **Comptabilité** : gère le règlement des factures, ...
- **Ressources humaines** : chargées de la gestion du personnel, l'accueil des agents arrivants, le déroulement de carrière, arrêts maladie, congés, l'établissement des bulletins de salaire, la gestion des contrats d'assurance.
- **Communication** : concourt à rendre accessibles et com-



Accueil de la mairie

préhensibles, les décisions de la municipalité ainsi que les actions menées par les services à l'attention des angervillois. Il veille au respect de l'image de la collectivité.

- **CCAS** : met en place une série d'actions générales de prévention et de développement social.

Petites villes de demain

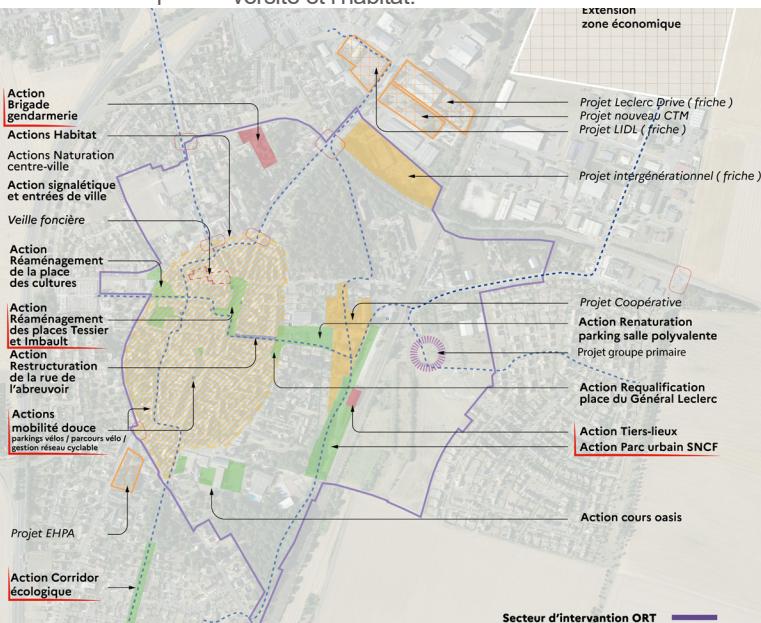
L'année 2022 a permis la création d'un socle stratégique solide et flexible « l'exosquelette » sur lequel, Angerville a bâti son plan d'action opérationnel pour renforcer son effet de centralité sur le territoire par des actions efficientes, durables et de qualité pour les citoyens.

La conception de ce socle stratégique s'est basée sur le dialogue des connaissances scientifiques (données, expertise) et des connaissances politiques (diagnostics partagés et expérience du territoire).

Ces éléments ont été la sève de l'exosquelette qui va être affiné au fil de l'eau du dispositif Petites Villes de Demain (PVD) grâce à des études d'enrichissement (étude pré-opérationnelle OPAH-RU, étude démographique, Atlas de la biodiversité, Étude Mobilité et stationnement).

Ce socle a permis la définition de 4 orientations stratégiques à savoir :

- Le développement de l'axe Nord/Sud
- Le développement de l'axe Est/Ouest



urbanisme

Le service urbanisme est ouvert au public sans rendez-vous les mardis et jeudis.

Chargé de l'application rigoureuse des réglementations liées aux constructions et rénovations de bâtiments, le service urbanisme incarne la vigie de l'urbanisme au sein de la municipalité.

La mission première de ce service réside dans l'application scrupuleuse des réglementations entourant les projets immobiliers. De la phase de conseil avant le dépôt des différentes demandes d'autorisations (permis de construire, d'aménager, déclarations préalables, autorisations de travaux, transferts, modificatifs, certificats d'urbanisme) à la réception et l'instruction des demandes, chaque étape est minutieusement scrutée. Cette fonction primordiale vise à garantir que chaque projet respecte les normes en vigueur, contribuant ainsi à façonner un environnement urbain harmonieux et fonctionnel.

Outre sa mission principale, le service urbanisme se voit confier une multitude de tâches, toutes aussi cruciales les unes que les autres :

- L'instruction des déclarations d'intention d'aliéner (ventes), contribuant ainsi à maintenir un équilibre dans l'évolution du tissu immobilier.
- La gestion des demandes de renseignements émanant des notaires, des agences immobilières

et des citoyens, fournissant un appui précieux dans la compréhension des procédures et des réglementations en vigueur.

- La consultation du cadastre et du Plan Local d'Urbanisme (PLU), offrant une vision claire et détaillée du territoire et de ses contraintes.
- La gestion des espaces verts communaux, participant ainsi à l'embellissement et à la préservation de l'environnement urbain.
- L'émission d'arrêtés de circulation et d'autorisations diverses telles que les autorisations d'échafaudages, assurant la sécurité et la bonne gestion des chantiers urbains.
- La participation aux commissions de sécurité, garantissant la conformité des aménagements aux normes de sécurité en vigueur.
- Les Nouveaux Défis : Face aux Infractions et aux Procédures Complexes

Cependant, le service urbanisme est aujourd'hui confronté à de nouveaux défis, notamment la rerudescence des infractions au Code de l'Urbanisme. Cette réalité oblige le service à s'engager dans des procédures longues et complexes auprès du Procureur, afin de faire respecter la réglementation et de préserver l'intégrité du territoire urbain.

Désignation	Nombre de demandes
	2022
Permis de construire	13
Déclaration préalable	104
Autorisations de travaux pour erp	12
Autorisations enseigne	2
Certificats urbanisme	137
Arrêtés d'alignement	75
Arrêtés de circulation	94
Demandes de certificats communaux : lettre d'accompagnement, certificats de numérotage, certificats des prescriptions, états des risques naturels et technologiques, demandes générales sur le bien immobilier	557
Déclaration d'intention aliéner	123
Autorisations diverses et courriers échafaudage, affichage, courriers divers, conformités, attestations, ...	50
Communications téléphoniques	347
Réception du public	150
Questions diverses par mails (cadastre, notaires, entreprises travaux,...)	Nombreux
Transmission des dossiers au pôle fiscalité	1/mois
Transmission des données sitadel - statistiques auprès du Ministère	1/mois





Quelques chiffres

► état civil

Ce service répond aux usagers pour certaines démarches nécessitant la production d'actes d'état civil : acte de naissance, de mariage, de décès, du livret de famille, ...

Il est également disponible pour établir les cartes nationales d'identité, passeports, reconnaissances, naissances. C'est également au sein de ce service que les inscriptions sur les listes électorales ou les recensements s'effectuent.

► accueil

C'est le premier contact entre les services administratifs et les usagers. C'est une véritable courroie d'information et d'orientation. L'accueil est aussi la vitrine du service public de proximité qui reçoit, sans distinction, toutes les personnes sollicitant nos services.

Le service a développé la notion de guichet unique avec l'inscription aux écoles en maternelle et élémentaire, les titres de transport, la remise des imprimés (logement, MDPH, chèque taxi, carte Navigo, ...), le service «Allo encombrants», la gestion de location de matériel, ...

► scolaire

Le portail famille a permis la dématérialisation des démarches pour tout ce qui concerne la restauration scolaire.

Chaque famille peut si elle le souhaite gérer en ligne :

- Les réservations des repas.
- Le paiement par carte bancaire.
- Les modifications des données personnelles.

Grâce à cet outil, 75 % des factures et relances sont en version dématérialisée. Ce chiffre est en constante évolution.

État civil	Nombre de demandes annuelles	
	2021	2022
Cartes nationales d'identité	704	1357
Passeports	190	1726
Mariages	19	19
PACS	17	12
Parraînages civils	4	2
Décès et transcriptions	40	26
Demandes d'opérateurs funéraires (fermeture de cercueils, crémation, ...)	244	275
Reconnaissances	9	10
Avis de naissances	40	58
Changement de nom	-	5
Changement de prénom	-	1
Inscriptions électoralles	123	238
Recensements militaires	63	74
Demandes d'actes État civil	765	825
Attestations d'accueil	27	48

Accueil	Nombre de demandes annuelles		
	2021	2022	Progression
Accueil téléphonique	5 193 soit 432 appels/mois	5 854 soit 488 appels/mois	+661 soit +56 appels/mois
Accueil physique	3 229 soit 269 visites/mois	3 308 soit 276 visites/mois	+79 soit +7 visites/mois

Scolaire	Nombre de demandes		
	2021	2022	Progression
Titres de transport scolaire	103	101	-2
Effectifs de la maternelle	199	213	14
Effectifs de l'élémentaire	330	334	4
Montant des repas facturés année calendaire	114 092 €	158 758 €	44 666 €
Nombre de relances de facturation	1625	954	-671

►ressources humaines

Mouvement de personnel pour l'année 2022 :

Arrivées :

- Sara MARI, Espace Simone Veil
- Nabila FECKAH, Espace Simone Veil
- Teresa CARDOSO DE OLIVEIRA, écoles
- Delphine CHARLOT, écoles
- Cindy DEBREUIL, écoles
- Khaddouj HAJIB, écoles
- Aurélie LE GELDON, écoles
- Karine MONCEAU, écoles
- Bruno PAQUIN, écoles

La mairie a accueilli 18 stagiaires en 2022 pour 43,5 semaines.

- Olinda TRINDADE, écoles
- Many VA NYA LU, écoles

Départs :

- Jean-Henri DUVAL, services techniques
- José FORTEAU, services techniques
- Aurore LE ROUX, Espace Simone Veil
- Gaëlle DELAVET, Espace Simone Veil
- Sandrine MARIE, écoles
- Léa SAYAGH, écoles
- Whitney LOPES, écoles

►CCAS

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est une institution locale qui met en place une série d'actions générales de prévention et de développement social sur la commune.

Il développe des activités et missions visant à assister et soutenir les populations concernées telles que les personnes handicapées, les familles en difficulté, les personnes âgées, ...

Dans le cadre de missions sociales légales, le CCAS s'investit dans des demandes d'aide sociale et les transmet aux autorités ayant en charge de prendre ces décisions.



À Angerville,
le CCAS accueille
environ 120 personnes par an
et renseigne par téléphone
plus de 175 personnes.



Marion CHAYA
Secrétaire Générale

La crise sanitaire a obligé chacun d'entre nous à s'adapter et alors que nous pensions que ces moments difficiles étaient derrière nous, 2022 a été une année de crise, plus seulement sanitaire mais énergétique et économique.

Un plan d'actions a dû être rapidement mis en œuvre pour limiter l'impact des dépenses énergétiques avec la crainte de doubler voire même tripler le budget correspondant. L'ensemble des agents se sont mobilisés pour faire en sorte de maîtriser les dépenses d'énergie, notamment, le service technique qui est intervenu dans l'ensemble des bâtiments communaux pour optimiser et piloter les systèmes de chauffage afin d'y appliquer les consignes de température modérées.

Les associations se sont montrées particulièrement compréhensives et ont aussi participé à cet effort collectif.

Sur le même registre de sobriété énergétique, l'année 2022, a été marquée par le lancement des travaux de



Travaux de rénovation énergétique au Groupe scolaire

rénovation énergétique du Groupe Scolaire. Ces travaux, largement accompagnés par les financeurs, ont eu pour ambition d'améliorer sensiblement l'étiquette énergétique du bâtiment et le confort des enfants et des enseignants. Ce projet a également permis de moderniser l'enveloppe extérieure et d'apporter une touche colorée et attrayante.

En parallèle, l'école élémentaire a été entièrement informatisée. Un réseau informatique avec un accès Wifi a été créé, des ordinateurs ont été mis à disposition de chacune des classes et pas moins de vingt tablettes ont été acquises

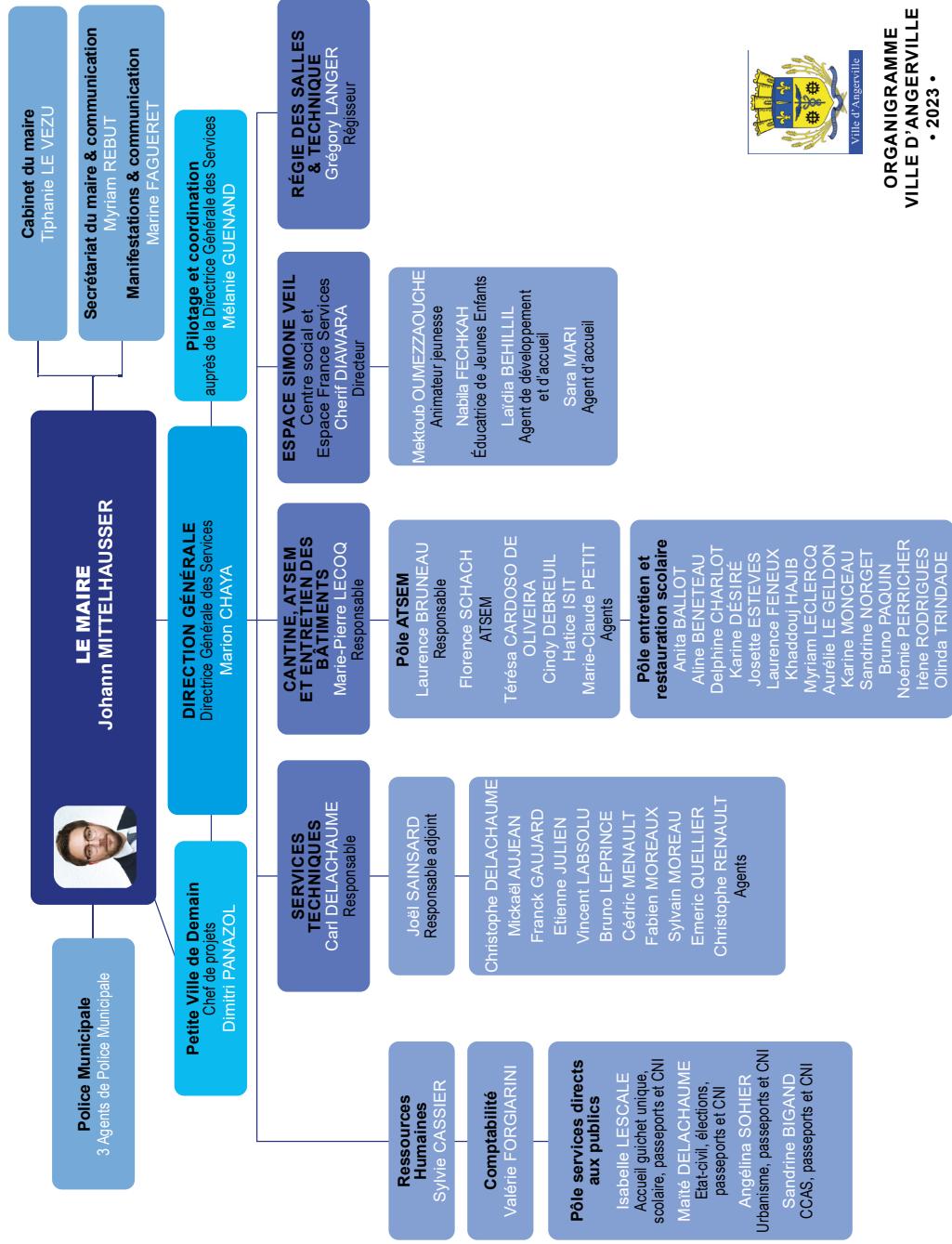
pour les apprentissages des élèves.

L'année 2022, c'est aussi la poursuite des études qui permettront d'élaborer la feuille de route Petite Ville de Demain.

L'action municipale, qu'elle relève de la mise en œuvre de projets spécifiques ou bien des missions quotidiennes, est possible grâce à l'engagement des agents municipaux. Ce document témoigne de la richesse et de la diversité des actions menées en direction des usagers. C'est le fruit de l'implication professionnelle des agents municipaux, que nous pouvons remercier.



Réunion avec les élus





Investissement 2022 Dépenses

écoles



Rénovation énergétique du groupe scolaire
1 010 500 €



Socle numérique matériel informatique pour les élèves et les instituteurs
29 245 €

ENTRETIEN DU PATRIMOINE



Restauration du monument des Partisans du Gers
10 470 €



Création d'un nouveau monument aux gendarmes à l'identique
29 000 €

Subventions encaissées :
551 890 €



communication



Création du nouveau site Internet de la ville
19 320 €

SÉCURITÉ



Aménagement d'un feu tricolore à Dommerville
24 242 €

PETITES VILLES DE DEMAIN

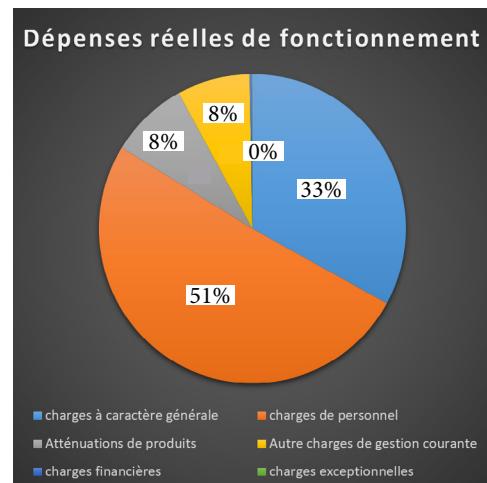
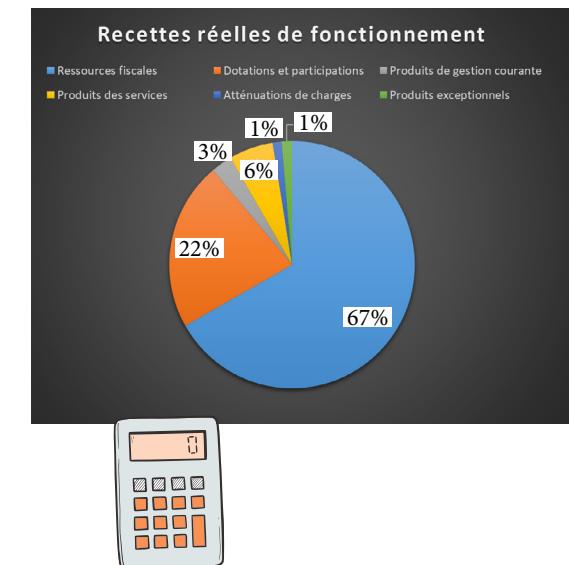


ÉTUDES :

- Plan guide **33 150 €**
- Étude habitat **20 322 €**
- Étude stratégie territoriale **12 360 €**

Section de fonctionnement

Recettes réelles	Réalisation
Ressources fiscales	3 184 895.95 €
Dotations et participations	1 052 934.38 €
Produits de gestion courante	131 480.62 €
Produits des services	278 937.97 €
Atténuations de charges	54 388.27 €
Produits exceptionnels	65 552.07 €



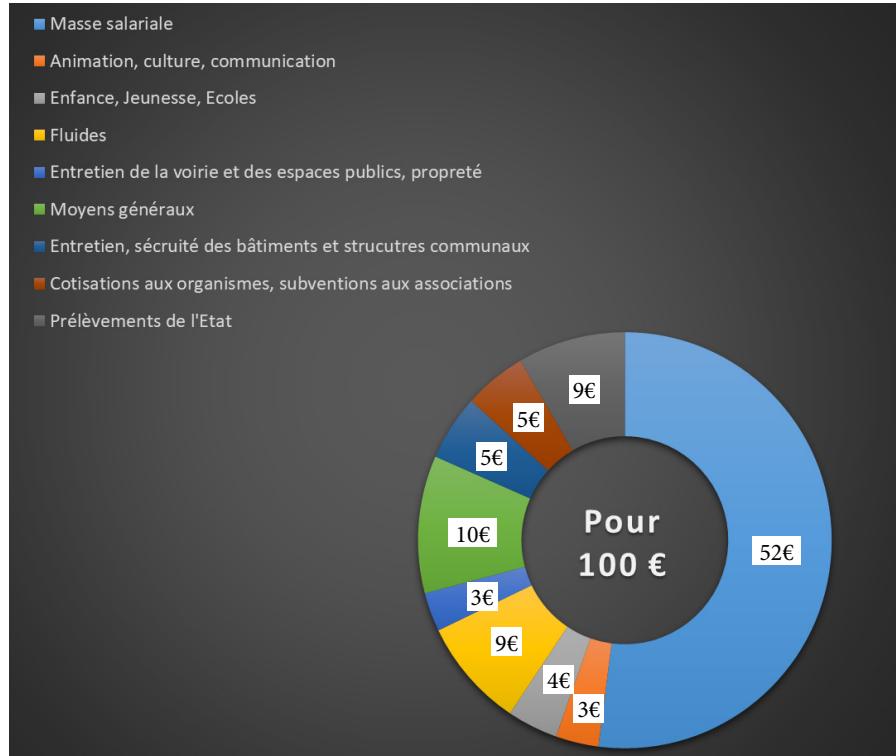
Section de fonctionnement

Dépenses réelles	Réalisation
Charges à caractère général	1 350 567 €
Charges de personnel	2 076 110 €
Atténuations de produits	336 111 €
Autres charges de gestion courante	314 156 €
Charges financières	10 101 €
Charges exceptionnelles	1 979 €

Budget de la ville

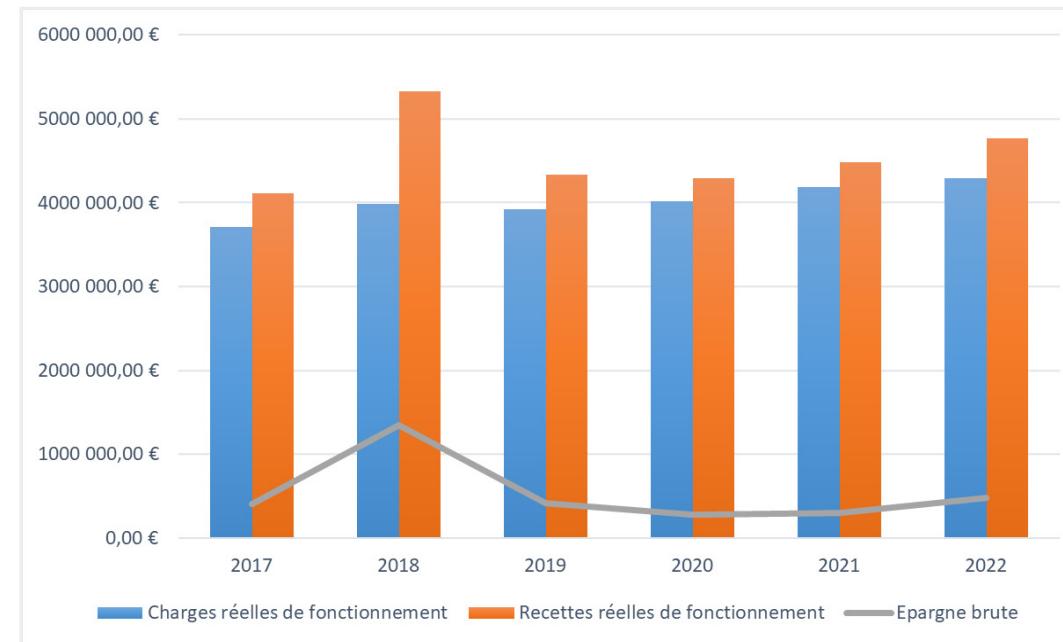
Les chiffres

Répartition des dépenses



Capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursement de la dette et dépenses d'équipement). Elle est calculée par différence entre les produits réels et les charges réelles de fonctionnement.



Séance du Conseil Municipal

Quelques ratios par habitant :

Recettes	1 095 €
Dépenses	940 €
Produit fiscal.....	467 €
Dette	287 €
Dotations de l'état.....	157 €



Une année de reprise et de dynamisme. Après une pandémie particulièrement compliquée en 2021, l'année 2022 s'est avérée être une période de renouveau et de reconstruction.

Après des mois de restrictions et de limitations, la reprise des activités était plus qu'un simple retour à la normale. C'était un signe d'espoir et de résilience pour les habitants. Malgré les défis logistiques et organisationnels, la ville a fait preuve d'une détermination sans faille pour reconstruire ce qui avait été temporairement interrompu.

La remise en route des activités et services après une crise sanitaire majeure n'était pas une mince affaire. Les obstacles étaient nombreux, allant de la réorganisation des programmes à la réassurance des membres quant à la sécurité des interactions. Cependant, avec une combinaison de planification minutieuse et de volonté collective, la ville a relevé le défi avec succès.

SECTEUR FAMILLE



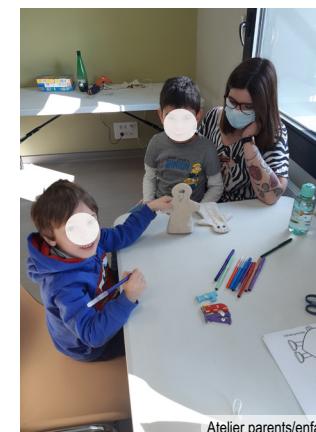
L'espace Simone Veil

sé afin de découvrir la Baie de Somme.

En juin 2022, un atelier «Équilibre» en direction des seniors, a aussi été mis en place.

Comme chaque année, nous avons accueilli le club LEA les lundis et les jeudis après-midi.

L'année 2022 a été une année de transition et de renaissance. Malgré les défis sans précédent, la résilience et la détermination des équipes ont permis de revitaliser les activités et les services, renforçant ainsi les liens sociaux.



Atelier parents/enfants

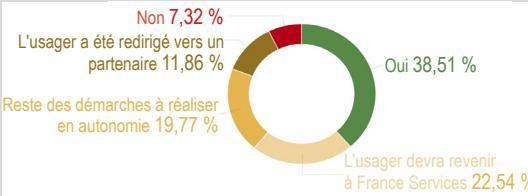
Dès avril 2022, les seniors ont pu bénéficier de sorties culturelles et touristiques, tous les mois.

Ils ont pu, entre autres, visiter le château de Guédelon, faire une balade en bateau sur la Loire ou encore déguster un repas en admirant un spectacle-cabaret. Un séjour de deux jours a aussi été organi-



Le nombre de personnes en accompagnement numérique est de 278 personnes et de 11 personnes sans accompagnement.

Taux de réalisation des démarches sans redirection :



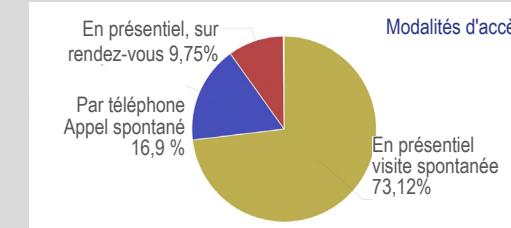
Le taux de réalisation sans redirection est de 80%.



Ouvert en 2017, l'espace France Services est situé au sein du centre social de la ville, nommé «Espace Simone Veil».

Malgré la difficulté pour les usagers à reprendre une vie sociale après la crise de la COVID-19, la structure a tout de même constaté une augmentation de la fréquentation en 2022.

Évolution du taux de fréquentation :



En 2022, le taux de fréquentation est de 73,12 % en présentiel, ce qui fait un total de 922 personnes et 16,97% par téléphone, soit 214 personnes, contre une fréquentation totale de 392 personnes en 2021. Par conséquent, la fréquentation a légèrement augmenté par rapport à 2021.

Évolution du nombre de personnes avec et sans accompagnement numérique :

Niveau d'autonomie numérique des usagers



LES PARTENAIRES

- La Caisse d'Allocations Familiales
- La caisse Primaire d'Assurance Maladie
- La MSA
- L'assurance retraite
- Pôle emploi
- La Mission Locale Sud Essonne
- Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
- Maison de la justice et du Droit (MJD)
- La Maison Départementale de l'Essonne
- L'Union Départementale des Associations Familiales
- Essonne Mobilité
- Direction Départementale des Finances Publiques de l'Essonne
- L'Agence Nationale des Titres Sécurisés
- CCAS
- La Poste



Réda OUMEZZAOUCHE
Animateur jeunesse

Alors que la crise sanitaire, est désormais enfin et pour de bon derrière nous, en 2022, la jeunesse est plus que jamais animée par une envie démesurée de porter des projets toujours plus engagés et de faire preuve de détermination, en quête de réussite, mais aussi pour redonner sens au partage et à l'investissement collectif. En 2022, au fil de sorties et de nouvelles récompenses, nos jeunes ont savouré la joie d'être et de concrétiser, ENSEMBLE.

2022, une consécration au-delà des frontières

Après avoir obtenu trois années de suite le 1er prix du concours citoyen du Département de l'Essonne, les jeunes d'Angerville ont placé la barre encore plus haute en remportant, la 5ème édition du Prix national Ilan Halimi avec leur court métrage « Les Xénophobes Anonymes ».

Portée par le service jeunesse et 5 jeunes engagés contre les préjugés racistes et antisémites, déjà impliqués dans la réalisation des précédents clips vidéo, cette production adapte le concept des alcooliques anonymes à la xénophobie, en alliant musique, poésie, humour noir et pédagogie. Et ce n'est pas tout, l'impact de cette superproduction a même dépassé les frontières puisqu'elle a même obtenu le prix coup de cœur au Festival "À Films Ouverts" à Bruxelles en Belgique.

Encourager les chances de réussir

Poursuivre et favoriser cette dynamique d'accompagnement scolaire, est l'un des objectif clé de 2022.

Savoir réveiller le goût de l'effort, susciter les envies de progresser, donner les moyens et valoriser les opportunités à saisir sont autant de pistes explorées par le pôle jeunesse. Chaque mercredi après-midi, l'espace Simone Veil ouvre ses portes à des collégiens déterminés, en quête de réussite et abrite des sessions de remises à niveau en français et mathématiques. Un dispositif plébiscité, qui fait ses preuves et tend à s'ouvrir aux CM2 dès l'an prochain.

Ouvrir au monde et envisager les opportunités d'avenir



Et parce qu'il y a autant de parcours envisageables que de jeunes pour les réaliser, les liens tissés depuis plusieurs années au sein de pôle jeunesse permettent désormais de repérer les profils, de créer des relations de confiance, pour accompagner sereinement la prise de décisions d'avenir ou repérer les chances à saisir. En 2022, au fil d'échanges et d'analyses, pas moins de 4 jeunes se sont engagés avec l'armée de terre, animés par une vocation, révélée par le pôle jeunesse.

Une formation qualifiante pour rebondir

Alors que le pôle jeunesse accompagnait ses jeunes depuis plusieurs années dans le cadre d'un tremplin citoyen, en 2022, une quinzaine de jeunes angervillois s'est emparée d'un nouveau dispositif « tremplin jeune citoyen ». À la clé ? Le financement d'une formation qualifiante par le conseil départemental ou comment rebondir et redonner du sens à son avenir.



Services techniques



Carl DELACHAUME
Responsable
des Services Techniques

Les agents des services techniques municipaux sont dédiés à l'amélioration constante du cadre de vie pour les angervillois.

Leurs actions discrètes mais déterminées se traduisent par une ville plus belle, plus propre et plus pratique, chaque jour.

Au cœur de leur mission se trouve un travail minutieux et incessant : l'entretien des bâtiments, des voiries et des espaces verts qui composent le paysage urbain. Cette attention permanente garantit un environnement agréable et fonctionnel indispensable pour le bien-être collectif.

Chaque année, les services techniques municipaux d'Angerville se déplient avec ardeur et dévouement pour embellir et entretenir notre ville, offrant ainsi un cadre de vie agréable et harmonieux à ses habitants.

De la taille des arbres aux campagnes de ramassage des feuilles, en passant par la mise en place des

fleurs d'été et d'hiver, ces agents municipaux sont les artisans discrets mais indispensables du bien-être des angervillois.

Le début de l'année marque le début des travaux pour les agents des espaces verts. C'est le moment de tailler les arbres et les massifs, de préparer le terrain pour les mois à venir. Avec l'arrivée du printemps, l'équipe se mobilise pour planter les fleurs, tondre les pelouses et nettoyer chaque recoin des espaces verts de la commune. Rien n'est laissé au hasard, même les deux cimetières sont pris en charge avec respect et minutie.

Mais l'été ne marque pas de pause pour les agents. Au contraire, c'est le temps de l'arrosage quotidien des fleurs et des arbustes, assuré par un agent dédié à temps plein. C'est également l'occasion de remplacer les arbres morts, participant ainsi à la préservation et à l'embellissement de notre environnement urbain.

Le point d'orgue de la saison estivale est également la bourse aux fleurs d'Angerville, qui rencontre un franc succès. Cette initiative permet non seulement de donner une seconde vie aux fleurs ayant orné nos rues pendant l'été, mais aussi de renforcer les liens entre la municipalité et ses citoyens, qui repartent avec un peu de beauté à cultiver chez eux.

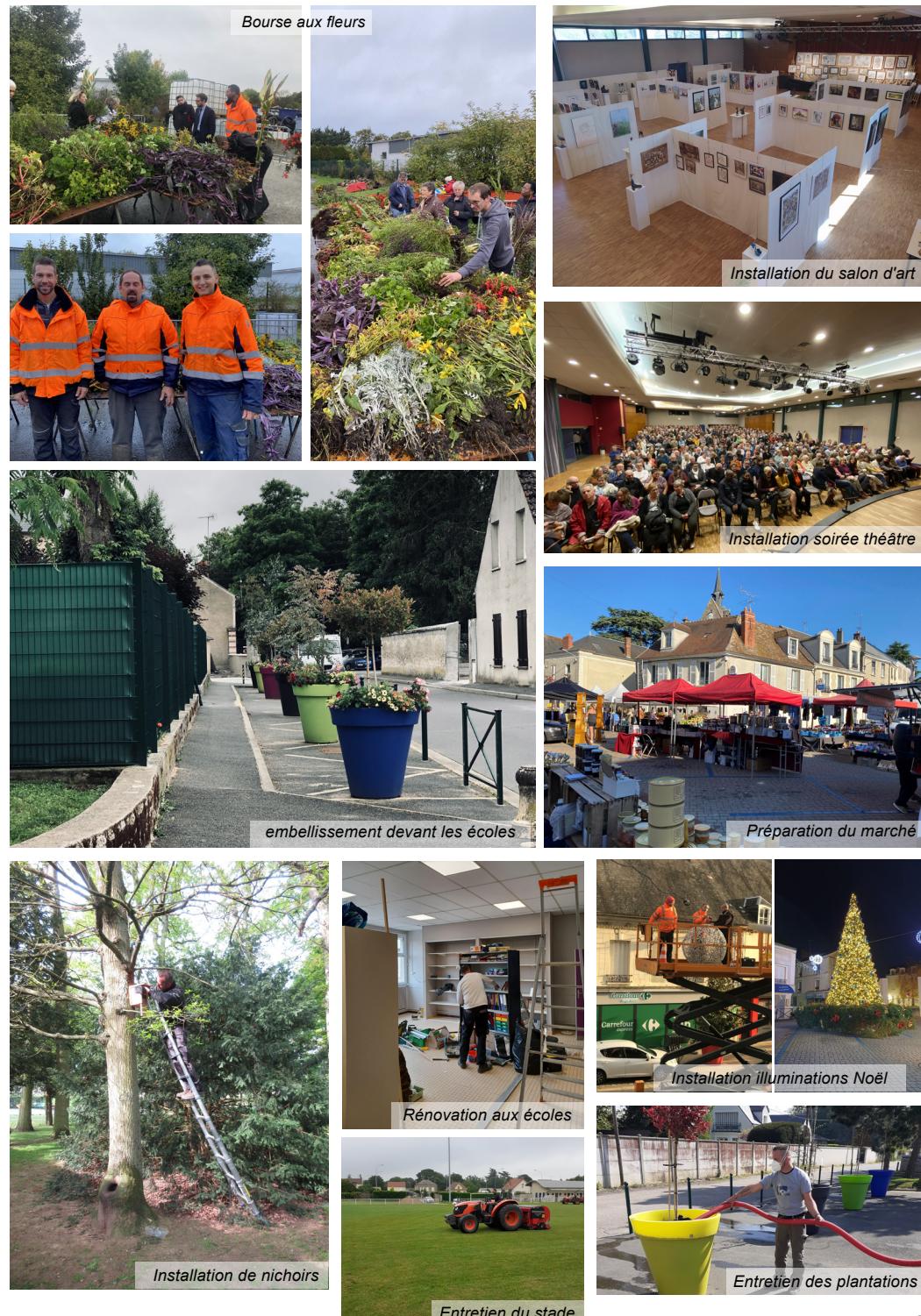
Mais la mission des ser-

vices techniques ne se limite pas à l'embellissement de la ville. Tout au long de l'année, un agent à temps plein est dédié au ramassage et au nettoyage des divers endroits de la commune, ses hameaux et ses chemins. Malgré les efforts de l'agent, les déchets de toutes natures restent malheureusement trop présents, soulignant l'importance de sensibiliser la population à la propreté de notre environnement.

Dans cette optique, le service "Allo encombrants" offre une aide précieuse aux personnes âgées ou démunies pour se débarrasser de leurs vieilleries. Disponible toute l'année, ce service incarne l'esprit de solidarité et de soutien qui anime notre commune.

Enfin, les services techniques ne négligent pas la maintenance des bâtiments communaux, assurant ainsi la sécurité et le bon fonctionnement des infrastructures qui rythment la vie quotidienne des angervillois, y compris le groupe scolaire du Petit Nice, symbole de l'engagement municipal envers l'éducation et l'avenir de nos enfants.

En somme, les services techniques municipaux d'Angerville sont bien plus que des agents d'entretien : ce sont les gardiens vigilants du bien-être de notre commune, veillant jour après jour à préserver et à embellir notre cadre de vie angervillois où il fait bon vivre !



Bourse aux fleurs

Installation du salon d'art

Installation soirée théâtre

embellissement devant les écoles

Préparation du marché

Rénovation aux écoles

Installation illuminations Noël

Installation de nichoirs

Entretien du stade

Entretien des plantations

Police municipale



Renforcement de la Sécurité et de la Tranquillité Publique : Bilan et Perspectives

Dans la dynamique de garantir la sécurité, la sûreté et la tranquillité de ses habitants, la municipalité de d'Angerville a déployé en 2022 un ensemble d'actions coordonnées, plaçant la police municipale au cœur de cette mission. Ce bilan propose de mettre en lumière les efforts entrepris, les résultats obtenus et les axes d'amélioration envisagés pour l'avenir.

Une des priorités de l'année écoulée a été de maintenir la qualité des services offerts à la population, avec une attention particulière portée à la présence et à l'efficacité des agents de la police municipale. Ainsi, le nombre d'effectifs a été stabilisé afin d'assurer une couverture optimale du territoire, favorisant la mise en place de patrouilles préventives régulières.

Grâce à une année de recul, les agents ont pu affiner leur connaissance du biorhythme de la ville, identifiant avec précision les zones sensibles nécessitant une attention accrue. Des patrouilles ont été organisées, notamment aux heures stratégiques, dans des secteurs clés, comprenant entre autres :

- La surveillance des abords des écoles, pour gérer efficacement le flux de véhicules et assurer la sécurité des enfants.
- Le décalage des horaires de patrouille en soirée dans les quartiers résidentiels, en autonomie ou en collaboration avec les forces de gendarmerie.
- La surveillance des poids lourds sur des portions de voies interdites.
- La surveillance des lieux propices aux dépôts sauvages,

grâce à l'utilisation de pièges photographiques.

- La surveillance du stationnement anarchique dans le centre-ville et de la rotation en zone bleue.

Par ailleurs, la police municipale s'est impliquée activement dans la sécurisation des événements publics tels que la course Paris-Nice, la Cavalcade, les festivités locales et les cérémonies, démontrant ainsi son engagement envers la protection des citoyens.

Une collaboration renforcée avec la gendarmerie nationale a également été mise en place, favorisant une approche coordonnée face aux défis sécuritaires. Cette coopération s'est matérialisée par des missions conjointes telles que l'Opération anti-délinquance, le contrôle de la vitesse des poids lourds circulant sur la RN20 et le renfort d'effectifs.

Le maintien de la convention avec la police municipale de Longjumeau a permis d'enrichir les compétences des agents d'Angerville dans la gestion de situations conflictuelles, renforçant ainsi l'efficacité de leurs interventions.

Les résultats de ces efforts se sont traduits par une baisse significative du nombre d'infractions constatées en fin d'année. En outre, le renforcement des patrouilles pé-

Quelques chiffres

Police Municipale	2021	2022
Recherche vidéoprotection	21	51
Objets trouvés	33	60
Opérations tranquillité vacances	155	352
Arrêtés du Maire	48	49
Stationnements abusifs	51	38
Fourrées	15	8
Vacances funéraires	39	33



destres a favorisé un contact plus direct entre la police municipale et les habitants, facilitant ainsi l'échange d'informations et renforçant le lien de confiance avec les angervillois.

Les actions de prévention, telles que les patrouilles en soirée à l'approche du printemps, ont joué un rôle crucial dans la dissuasion de la délinquance et dans l'identification des auteurs d'actes répréhensibles. De même, l'utilisation de pièges photographiques a permis de mettre en lumière les auteurs de dépôts sauvages, entraînant des procédures adaptées à la préservation de l'environnement.

Il convient de souligner l'adoption par la ville de la délibération DCM 2022-05-06 concernant un tarif d'enlèvement et de nettoyage des dépôts sauvages réalisés sur le territoire communal en plus de l'amende forfaitaire prévue par le Code pénal.

La police municipale a maintenu le cap donné l'année précédente, en occupant 60% de son temps sur le terrain.

Elle aspire également à renforcer la formation de ses agents, afin de les doter des compétences nécessaires pour faire face aux nouvelles formes de délinquance et aux évolutions législatives, mais également de développer des partenariats avec les acteurs locaux tels que les commerçants, les écoles avec la prévention routière et les administrés pour une approche communautaire de la sécurité.

En conclusion, le bilan de l'année 2022 témoigne de l'engagement indéfectible de la municipalité et de la police municipale d'Angerville envers la sécurité et la tranquillité de ses habitants. Tout en célébrant les succès obtenus, il invite à maintenir la vigilance et la collaboration pour répondre aux défis futurs avec détermination et efficacité.



283 infractions

stationnements irréguliers en zone bleue
(91 en 2021)



329 infractions

stationnement gênant
(249 en 2021)



35 infractions

liées aux règles de conduite et priorité (stop, téléphone, interdiction 3.5t)
(29 en 2021)



44 infractions

liées aux règles administratives d'équipements du véhicule
(27 en 2021)



15 infractions

pour nuisances
(3 en 2021)



8 infractions

vitesse excessive
(1 en 2021)



2 procédures

pour dépôts sauvages

Service scolaire/entretien



Marie-Pierre LECOQ
Responsable du service
cantine, ATSEM
et entretien des salles

Le service cantine, ATSEM et entretien des locaux représente un pilier essentiel au sein du groupe scolaire. Plus qu'un simple service, il incarne une proximité indispensable avec les usagers et les enfants.

La polyvalence est la clé de voûte de ce travail. Chaque jour, les agents jonglent entre les tâches d'entretien, l'accompagnement des enfants et la gestion du restaurant scolaire. Leur capacité à être à l'écoute des différents publics est une qualité inestimable, garantissant un environnement sécurisé et agréable pour tous.

En période de difficultés, ces agents se révèlent être des piliers sur lesquels on peut compter. Leur présence et leur soutien sont d'un grand réconfort, tant pour les enfants que pour le reste du personnel. Leur engagement ne se limite pas à assurer le bon fonctionnement des locaux, mais s'étend également à l'animation du restaurant scolaire, créant ainsi un espace convivial et propice aux échanges.

En reconnaissance de leur dévouement et de leur investissement, je leur adresse mes sincères remerciements.

L'année scolaire a été marquée par une série de changements au sein du service scolaire et d'entretien des locaux. De nouveaux visages ont intégré l'équipe, des formations ont été dispensées, et des événements ont rythmé le quotidien de cette équipe dévouée.

Au commencement de l'année, l'équipe comptait 24 personnes,

dont 11 titulaires, composées d'agents d'entretien et d'ATSEM. Cependant, dès le mois de février, deux titulaires ont pris leur retraite, réduisant ainsi l'équipe à 22 membres, dont 9 titulaires. Cette fluctuation du personnel s'est poursuivie tout au long de l'année, avec des départs et des arrivées qui ont maintenu l'équipe à un effectif de 22 personnes.

Chaque nouveau membre a dû s'adapter à la manière de travailler de l'équipe, et inversement. Cette période d'ajustement a parfois représenté un défi pour maintenir un rythme de travail efficace.

En ce qui concerne la restauration scolaire, le retour d'Yvelines Restauration après le départ d'Elior a marqué le début d'une nouvelle ère culinaire. Le menu, composé de quatre éléments, offre une variété équilibrée aux en-

fants, avec un repas végétarien hebdomadaire et des options biologiques fréquentes. Les enfants avec des restrictions alimentaires bénéficient également d'une attention particulière, avec la possibilité d'apporter leur propre repas, nécessitant une personne dédiée pour les accompagner.

Outre les tâches quotidiennes, l'équipe n'a pas hésité à participer à des événements spéciaux, tels que la journée du pilou-pilou en février, où tous les agents de la cantine ont revêtu des déguisements pour le plus grand plaisir des enfants !

De même, des investissements ont été faits pour répondre aux besoins croissants de l'école maternelle, notamment l'achat de lits supplémentaires pour la sieste des enfants.

La sécurité alimentaire et l'hygiène ont également été des priorités tout au long de l'année, avec des formations régulières sur la prévention des risques et le respect des normes HACCP.

Ces initiatives visent à assurer la santé et le bien-être des enfants tout en maintenant des standards élevés en matière de sécurité alimentaire.

En dehors des activités habituelles, des événements spéciaux ont ponctué l'année, comme l'installation d'un musée mobile dans la cour de l'école élémentaire.

L'entretien de cet espace, ainsi que celui des installations sanitaires mises à disposition des animateurs, a été assuré par les membres de l'équipe.

Enfin, pour clôturer l'année en beauté, un repas de fin d'année a été organisé, rassemblant enseignants, personnel communal et élus locaux. Une séance d'autographes a conclu cette journée festive, laissant des souvenirs mémorables aux enfants et au personnel.

En somme, malgré les défis et les changements, l'équipe du service scolaire et d'entretien des locaux a su faire preuve d'adaptabilité et de dévouement tout au long de l'année.

Leur travail a contribué à créer un environnement propice à l'apprentissage et au bien-être des enfants, faisant de cette année une réussite collective.



Animation "Pilou-Pilou"



Les CM2 en visite à la mairie



Distribution goûter de Noël aux écoles



Participation des élèves à la cérémonie du 8 mai



Visite du Momo



Observation des nichoirs



29



Grégory LANGER
Régisseur des salles
communales

En tant que Régisseur des Salles Communales, je suis amené à travailler en étroite collaboration avec M. le Maire et les services de la mairie, mais également avec une large gamme d'acteurs locaux, tels que des associations, des particuliers et des entreprises. Cette diversité d'interactions confère à mon poste une richesse et une variété qui nourrissent ma passion et mon plaisir à exercer mes fonctions.

Au quotidien, je m'efforce de mettre en œuvre mon expertise et mon sens du service pour assurer le bon fonctionnement des salles communales et contribuer au dynamisme de la vie locale. Ma volonté est de répondre efficacement aux besoins de la commune, tout en favorisant le dialogue, la collaboration et le bien-être de chacun.

C'est avec enthousiasme et engagement que j'aborde chaque jour cette mission, conscient de l'importance de mon rôle dans le tissu social de notre ville pour construire un cadre de vie harmonieux et dynamique.



Au cœur de la vie communale d'Angerville se trouve un service dévoué à cultiver l'épanouissement culturel et le bien-être collectif : le Service Culturel.

À travers ses actions diverses et ses multiples initiatives, il s'érige comme un pilier essentiel, créant des ponts entre les habitants, stimulant la curiosité et favorisant les échanges.

La gestion des salles communales constitue l'une des missions clés du Service Culturel. Sous la responsabilité du régisseur, cette tâche englobe un éventail de responsabilités, allant de l'établissement des plannings d'occupation à la supervision des contrats de location, en passant par la coordination des états des lieux et la gestion des équipements.

Les salles, telles que la salle des Majorettes, le Centre Culturel et la salle polyvalente Guy Bonin, sont des espaces de rencontre et d'expression qui accueillent une variété d'événements, des réunions associatives aux manifestations culturelles en passant par les expositions et les cérémonies commémoratives.

La présence du régisseur lors de ces événements assure non seulement le bon déroulement technique, mais aussi le respect des règles de sécurité et du règlement intérieur.

Parallèlement à la gestion des salles, le Service Culturel s'investit pleinement dans l'organisation et la promotion d'activités culturelles et les animations.

Sous la houlette de l'adjoint en charge des cérémonies et des grands événements, le régisseur assure la liaison avec les troupes artistiques, associations, professionnels et organismes, garantissant ainsi le succès des réunions, ateliers, expositions et autres manifestations culturelles. L'objectif premier de ces événements est de susciter l'intérêt et la participation des Angervillois, de les rassembler autour de moments de partage et de découverte.

La programmation culturelle d'Angerville se veut à la fois ambitieuse et accessible, puisant dans les talents locaux et associatifs pour offrir une offre diversifiée et de qualité.



Conscient des contraintes budgétaires, il s'appuie également sur des partenariats comme la Communauté d'Agglomération et d'autres acteurs locaux pour enrichir son offre et répondre au mieux aux attentes de la population.

Enfin, le Service Culturel incarne une véritable ambition de vivre ensemble, en favorisant la création de liens sociaux, en surprenant et en émouvant les habitants.

Au-delà de sa mission de diffusion culturelle, il contribue activement au bien-être et à l'épanouissement des angervillois, offrant à chacun l'opportunité de s'impliquer et de participer activement à la vie de la ville.

Ainsi, le Service Culturel d'Angerville se positionne comme un acteur incontournable, œuvrant au quotidien pour enrichir le tissu culturel et social de la ville, et offrir aux habitants des moments d'évasion, de découverte et de partage.

Quelques chiffres

Manifestations organisées à la

SALLE POLYVALENTE GUY BONIN

Nombre de jours de location en 2022 : **124**

- Locations privées 9 jours
- Associations 23 jours
- Mairie 50 jours
- CAESE/Autres 8 jours
- Cinéma 4 jours
- Spectacles, concerts 16 jours
- Lotos 9 jours
- Théâtre 1 jour
- Élections 4 jours

Manifestations organisées au

CENTRE CULTUREL

Nombre de jours de location en 2022 : **58**

- Locations privées 27 jours
- Associations 29 jours
- Mairie 2 jours

Manifestations organisées à la

SALLE DES MAJORETTES

Nombre de jours de location en 2022 : **55**

- Locations privées 34 jours
- Associations 20 jours
- Mairie 1 jour



Surveillée d'une réunion publique



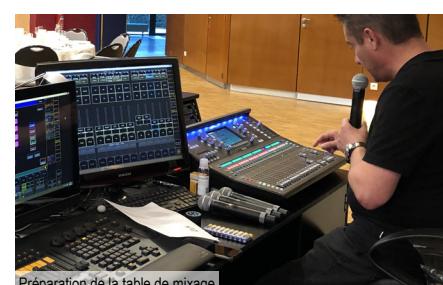
Préparation de la salle du conseil pour un mariage



Rangement du matériel en salle



Préparation de la séance du conseil municipal



Préparation de la table de mixage



Ville d'Angerville

34, rue Nationale
91670 ANGERVILLE
01 64 95 20 14
www.mairie-angerville.fr

